

COMMUNE DU BOIS D'OINGT

Réunion du Conseil Municipal – Séance du 2 juin 2016

Présents:

Jean-Yves TRINCAT, Jean VILLETTE, Édith PLANET, Véronique MONTET, Séverine BERTHONECHE, Roland CHARDON, Catherine CHAVANELLE, Jean-Michel DUMONT, Gérard GABERT, Annie MAZARD, Dominique MECHIN, Piéric PROST, Marie-France ROCHARD, Pascal TERRIER, Williams THOMAS, Patricia THILLARDON.

Excusée:

Georges CHAVEROT (pouvoir donné à Véronique MONTET), Yves CLAIR (pouvoir donné à Jean VILLETTE), Laurent SEVE (pouvoir donné à Jean-Yves TRINCAT)

1/ Avenant à la convention de l'Ecole de Musique

Séverine AURAY, présidente de l'EMPBO, présente l'école (189 adhérents dont 174 enfants) et les diverses manifestations de l'année et souhaite que la durée de la convention soit maintenue à 3 ans afin d'avoir une meilleure visibilité de gestion.

Un projet de regroupement entre 3 écoles (Chessy/Chatillon, Charnay et Le bois d'Oingt) est en cours.

2/ Délibération sur le rattachement à la commune nouvelle

Regroupement des communes de Bagnols, Le Bois d'Oingt, Moiré, Oingt et Saint Laurent d'Oingt
Nom de la future commune : VAL D'OINGT

Siège de la mairie : 1, Avenue du 8 mai 1945 – 69620 LE BOIS D'OINGT

Gestion pendant la période transitoire (date d'élection du maire et adjoint de la commune nouvelle) : Antoine DUPERRAY

Vote à bulletin secret.

>>> 15 Oui / 3 Non / 1 Nul

3/ Offre de prêt Caisse d'Epargne pour achat de terrains

Prêt de 200 000 € pour l'acquisition de plusieurs terrains

Proposition de la caisse d'épargne : Taux de 1,58 % sur 20 ans – 1^{ère} échéance : 25/02/2017

>>> Accordé à l'unanimité

4/ Délibération pour la mise en place de l'entretien professionnel

Changement des critères d'appréciation

>>> Voté à l'unanimité

5/ Modification du règlement de la médiathèque

- Changement de horaires d'ouverture : Créneau supplémentaire : Vendredi de 17h à 19 h hors périodes de vacances scolaires.
- Site internet avec catalogue
- Suppression des amendes. Remboursement intégral du livre non restitué après 2 courriers de rappel.

>>> Accordé à l'unanimité

6/ Augmentation de la participation des familles pour les activités « temps d'activité périscolaire » au 01/09/2016

La participation financière des parents est actuellement de 20,00 € par enfant. Etant donné le coût important pour la commune de ces activités, une augmentation de 20,00 € est proposé. La participation des familles serait de 40,00 € par enfant.

>>> Voté à l'unanimité

7/ Convention avec DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) pour la mise en place du paiement par prélèvement automatique et du paiement sécurisé par internet (TIPI)

Modernisation des moyens de paiement (cantine, garderie, TAP, ...) : paiement par internet.
Coût pour la commune : 50,00 €/an

>>> Voté à l'unanimité

8/ Questions diverses

- Jean VILLETTE : Fin de la période d'essai de la mise en double sens de la rue Peigneaux Dames. Arrêté définitif à prendre.
- Marie-France ROCHARD : Problème de stationnement après la zone de rencontre.
Rappel : Le stationnement est interdit si pas de place de parking matérialisé au sol.
- Pascal TERRIER : Demande si une réponse a été faite suite au courrier de l'OSB. Une rencontre va avoir lieu dans les prochains jours.
- Roland CHARDON : Réunion sur le projet MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) entre dans le cadre de la nouvelle commune.
- Marie-France ROCHARD : Enquête en cours sur la modification du PLU. Dossier à consulter par la population jusqu'au 18 juin 2016.
- Marie-France ROCHARD : Rendez-vous aux Jardins au Parc Pichat. Manque bancs et herbes à tondre.
Réponse de Jean VILLETTE : Les bancs seront installés.

Séance levée à 22h05